

Fiche de rôle MEMBRE DU CERCLE D'ORIENTATION (CO)

Mission

Participer pleinement à la mission du Cercle d'Orientation qui consiste à définir les grandes orientations stratégiques du mouvement Colibris

Activités principales et tâches associées

Participer aux rencontres annuelles du Cercle d'Orientation du mouvement Colibris.

Elles durent de 1 journée ½ à 2 jours et se déroulent dans des lieux variables (Amanins, Montchamp, Paris...)

Avant la rencontre annuelle du CO

Prendre connaissance des propositions d'orientations élaborées conjointement par l'Equipe Opérationnelle et le Cercle de Pilotage qui seront communiquées en amont de la réunion annuelle (idéalement 2 mois avant).

 En concertation avec le Coordinateur du Collège dont il est membre, décider du mode et du calendrier de consultation éventuelle des membres du collège, et participer à sa mise en œuvre.

Pendant la rencontre annuelle du CO

- Participer physiquement à l'intégralité de la rencontre (sauf cas de force majeure).
- Participer en conscience aux diverses étapes de la réunion du CO :
 - Tour d'ouverture
 - Discussion sur les orientations stratégiques et autres sujets, selon les processus retenus
 - o l'élection des membres du Cercle de Pilotage
 - o l'évaluation de la rencontre
 - Le tour de clôture

Après la rencontre du CO

Faire part au Coordinateur du Collège de son évaluation sur la rencontre et de ses suggestions d'amélioration, qui seront transmises au Cercle de Pilotage et capitalisées en vue des prochaines réunions.

Au moment du renouvellement des mandats (tous les 2 ans) actuellement):

Participer au processus d'élection des représentants de leur collège, conduit par le coordinateur.

Compétences et qualités requises

Savoir

- Vision globale des enjeux de la transition de société
- Connaissance des sujets traités et des actions menées par Colibris

Savoir-faire

 Initié à la CNV et à la gouvernance partagée ou prêt à le faire avant de participer à une première rencontre du CO

Savoir-être

- Etre sur un chemin de transition personnelle
- Etre prêt à vivre la charte relationnelle du CO durant les moments en cercle et accepter la régulation de l'animateur
- Présence, centrage
- Ecoute
- Expression claire et sincère
- Etat d'esprit constructif

Autres critères

Les membres du CO sont éligibles au Cercle de Pilotage, ce qui représente une disponibilité pour:

- participer à 1 rencontre trimestrielle (se déroulent sur 2 jours)
- préparer ces réunions
- assumer l'un des rôles nécessaires au bon fonctionnement du Cercle de Pilotage, à savoir Animation, Secrétariat, Président/coordinateur, Trésorier.
- Initier ou participer aux groupes de travail utiles à l'avancement de certains sujets.